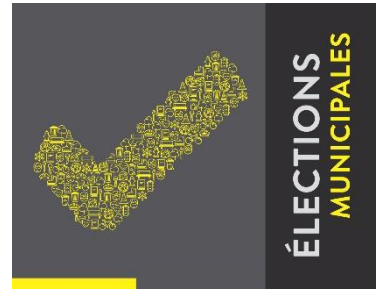


# VOTE PAR CORRESPONDANCE

## *Électeurs admissibles ...*



Les personnes admissibles sont celles se trouvant dans l'une des situations suivantes:

- Domiciliées sur le territoire de Saint-Christophe d'Arthabaska ;

ET

- Incapables de se déplacer pour des raisons de santé (Le proche aidant résidant à la même adresse est également admissible.) ;
- Demeurant dans une résidence privée pour aînés (RPA) reconnue conformément à la Loi sur les services de santé et les services sociaux ;
- Résidant dans un centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), d'un centre hospitalier ou de réadaptation;
- En isolement ordonné ou recommandé par la santé publique du Québec à la suite d'un voyage à l'étranger (de retour depuis moins de 14 jours), d'un diagnostic positif à la COVID-19, de symptômes de la COVID-19, de contacts avec un cas soupçonné ou confirmé de COVID-19 (depuis moins de 14 jours) ou en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Les demandes de vote par correspondance peuvent être faites :

- en remplissant le formulaire prévu à cet effet ;
- en s'adressant au bureau de la présidente d'élection
  - par téléphone au 819-357-9031
  - par courriel à [directiongenerale@saint-christophe-darthabaska.ca](mailto:directiongenerale@saint-christophe-darthabaska.ca)

À la suite de l'acceptation de la demande, les électeurs admissibles recevront leur bulletin de vote par la poste et pourront exercer leur droit de vote de la maison. Les bulletins de vote remplis devront être reçus au bureau de la présidente d'élection, au plus tard, le **vendredi 5 novembre 2021 à 16h30**.

Les demandes peuvent être effectuées dès maintenant, et ce, **jusqu'au mercredi 27 octobre 2021 inclusivement**. Pour les personnes en isolement, la demande pourra être transmise entre le 17 et le 27 octobre 2021.

Le vote par correspondance est un mode de fonctionnement sécuritaire autorisé par la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et encadré par le *Règlement sur le vote par correspondance*.

Pour plus d'information relativement aux élections à venir à Saint-Christophe d'Arthabaska cet automne, les citoyens sont invités à communiquer au bureau de la présidente d'élection, Me Katherine Beaudoin, au 819-357-9031.